



## AUTORISATION DE REPRODUCTION

Nous soussignés :

Nom, prénom et adresse des parents.....

.....

Représentants légaux de l'enfant :

**Nom de l'enfant** : .....

Prénom : .....

Age .....

Adresse : .....

Autorisons que la photographie de notre enfant, soit reproduite à titre gracieux, sur le magazine **Julie** n° ....., mois et année de parution ..... publié par Milan Presse et éventuellement reprise pour des versions étrangères de ce même magazine ainsi que pour des adaptations de la page ou de la rubrique dans d'autres magazines, pour tous supports tant imprimés que numériques édités par Milan Presse ou un tiers.

Cette autorisation vaut également pour toute réutilisation des pages ainsi réalisées à des fins promotionnelles dudit magazine et de l'entreprise éditrice, sur tous supports.

La présente autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la première parution de la photographie et reste valable en cas de changement de mon (notre) état civil actuel.

Signature précédée de la mention "Bon pour accord" des représentants légaux de l'enfant

Date : .....



## AUTORISATION DE REPRODUCTION (ADULTE)

**Je soussigné :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

Adresse mail : .....

Autorise à titre gracieux que ma photographie soit reproduite sur le magazine **Julie** ..... n° ....., (à remplir par la rédaction), publié par Milan Presse, et éventuellement reprise pour des versions étrangères de ce même magazine ainsi que pour des adaptations de la page ou de la rubrique dans d'autres magazines, pour tous supports tant imprimés que numériques édités par Milan Presse ou un tiers.

Cette autorisation vaut également pour toute réutilisation des pages ainsi réalisées à des fins promotionnelles dudit magazine et de l'entreprise éditrice, sur tous supports, ainsi que pour toute utilisation des photographies sur les sites Milan Presse et du Groupe Bayard, et d'une façon générale sur tous les sites en lien avec le magazine.

La présente autorisation est valable pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la première parution de la photographie, pour le monde entier, et reste valable en cas de changement de mon état civil actuel.

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

Date : .....